

Garlin

infos

n° 13

hiver

EDITO

2013 sera l'année d'un travail toujours plus collectif.

Avec la nouvelle politique départementale d'aides aux tiers, il nous faudra coordonner mutuellement nos réflexions et nos efforts pour structurer notre petit territoire, à l'échelle de l'intercommunalité.

2013 nous dévoilera aussi la future entité administrative que nous formerons avec nos voisins, mais les contours du nouveau canton nous sont inconnus à l'heure actuelle.

En 2013, débutera également l'aventure avec le pays du Grand Pau qui nous accueille désormais.

Notre village cependant poursuivra la concrétisation de ses projets pour affirmer sa position de centre bourg.

Il faudra compléter les équipements indispensables au développement de notre localité, dans le respect des règles d'urbanisation.

Certains gros chantiers s'étaleront sur 2 ans, car l'ampleur des ouvrages, les difficultés à percevoir les subsides publics ou à mobiliser les emprunts nous contraignent à patienter.

La station d'épuration, la construction de logements communaux, la réhabilitation de la halle, la rénovation de la salle polyvalente, la sécurisation des chaussées devraient démarrer.

Jean-Jacques Cérésère,
Maire de Garlin

Pour plus d'infos : www.villedegarlin.fr

Directeur de publication :

Jean-Jacques Cérésère, Maire de Garlin

Comité de rédaction :

Ouvrage collectif de la commission communication

Infographie :

Nathalie Caussé

Crédits photos :

Fonds documentaires des associations et de la commune de Garlin,
Gilbert Delahaye

Imprimeur :

Ipador à Pau (le + imprimé par nos soins)



ZONE 30

Protégeons les abords de nos écoles !

Retrouvez **page 4** les premières réflexions
pour sécuriser notre village.

Sommaire

En direct du conseil	p 2	p 3	Vie Sociale
En direct du conseil	p 4	p 5	En direct du conseil
En direct du conseil	p 6	p 7	Médiathèque
Brèves	p 8	p 9	Vie du village
Vie du village	p 10	p 11	Vie du village
La Vie du Collège	p 12	LE +	Calendrier «nos rendez-vous»

MAISON SAINT-PIERRE

Une tête consolidée

Un renforcement de la charpente s'avérait nécessaire afin de la consolider. En raison de sa structure originale, une bonne dose de technicité s'imposait. Il a fallu une coopération importante entre l'expert mandaté et le charpentier retenu.

À l'étage, des fenêtres à double vitrage isolent les ouvertures et la vaste pièce pourra être aménagée dans les programmes futurs.

Le montant des travaux est de 39 966 €, dont 8 354 € au titre de la Dotation d'Etat pour les Territoires Ruraux (DETR).



Les massifs qui agrémentent les abords ont été remodelés (devant la Médiathèque) et plantés (autour de la terrasse arrière et de la partie enherbée).

Le montant des travaux est de 2 623 € dont 200 € du Conseil Général récompensant les villages fleuris primés.

Nous comptons sur le sens civique de chacun. Malheureusement, nous devons déplorer l'irrespect de quelques-uns de nos concitoyens qui n'hésitent pas à garer leurs véhicules sur les plantations.

Encore une fois, des obstacles seront installés pour dissuader le stationnement.

Le parking handicapé a été déplacé et prolongé par un trottoir nouveau qui n'est pas encore terminé

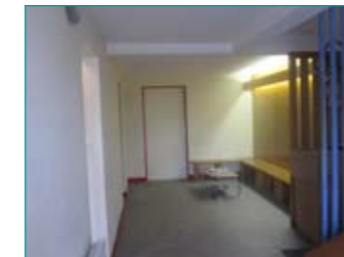


CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE

L'amélioration de la qualité d'accueil du public : un souci permanent de vos élus

Dans les locaux du Centre Social situé boulevard des Remparts, le Centre Médico Psychologique (CMP) occupe partiellement ce lieu. Des adultes sont accueillis le lundi et le vendredi et des scolaires de plusieurs cantons le fréquentent le mardi et le jeudi pour y recevoir des soins divers.

La commune a été sollicitée pour augmenter le nombre de bureaux, créer une kitchenette et une salle d'attente. Nos agents techniques ont réaménagé l'intérieur et réalisé d'importants travaux. Deux



entreprises spécialisées sont intervenues également pour remplacer les menuiseries et installer un chauffe-eau.

Le montant des travaux est de 11 663 €.



C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Garlin a, parmi ses services, un service d'aide à domicile afin

d'aider les personnes âgées et les personnes handicapées dans les gestes de leur vie quotidienne sur les communes de Garlin et de Boueilh-Boueilho-Lasque. Ce service d'aide à domicile est composé de deux secteurs :

- Le secteur prestataire qui compte 10 aides à domicile employées par le CCAS.
- Le secteur mandataire avec 18 aides à domicile mises à disposition par le CCAS auprès des bénéficiaires employeurs.

A.R.A.S.C.L.E.T.

Étape après étape le futur Musée des Vieux Outils Gérard Hourugou prend forme

Le Conseil Municipal avait délibéré, à la majorité, le 30 mars 2012, pour acheter 2 parcelles de 311 m² et 1913 m² occupées par une petite bâtisse de 105 m² et 2 hangars de 680 m², en bordure du ruisseau la Téoulère.

Le 14 décembre 2012, l'acte d'acquisition a été signé chez le notaire entre la commune et les deux vendeurs pour un montant de 102 000 €, payable en 3 annuités : 22 000 € en décembre 2012, 40 000 € en avril 2013 et 40 000 € en avril 2014.

La collection de plus de 2000 pièces agricoles et artisanales du XVIII^e et XIX^e siècles trouvera ainsi un espace dédié qui abritera le patrimoine culturel rénové.

L'étape suivante que la commune mènera avec l'association A.R.A.S.C.L.E.T., la Communauté de Communes et le Conseil Général, permettra de valoriser la présentation de ces outils dans un lieu d'exposition assez simple, avant le lancement du projet de création du musée.



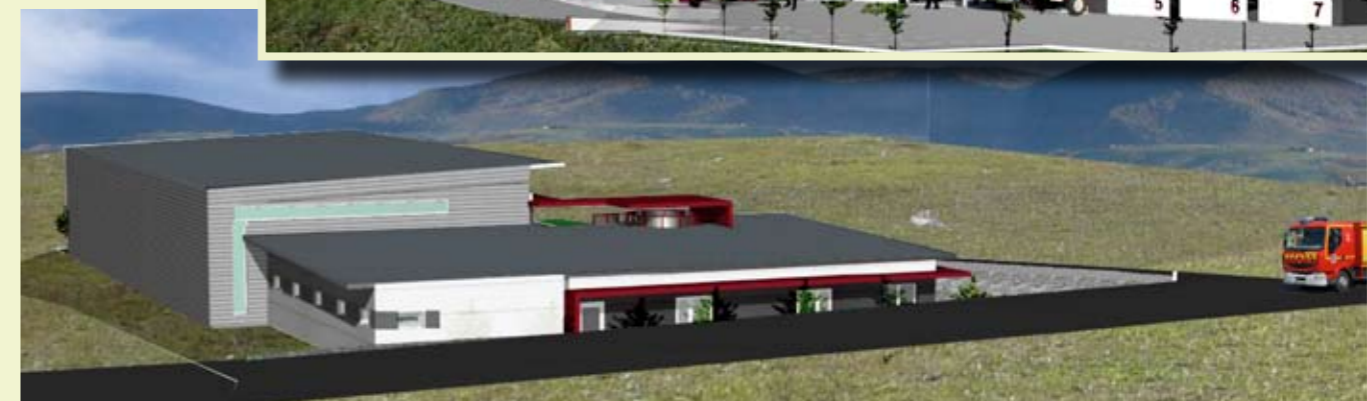
Centre d'Incendie et de Secours

Le nouveau Centre d'Incendie et de Secours sera édifié sur un lot de la zone d'activités économiques de Garlin appartenant à la Communauté de Communes. Le terrain a été payé par toutes les communes desservies (excepté, Vialer pour le canton de Garlin, ainsi que Sarron, Projan, Carrère, Claracq, Garlède, Lalouquette) et rétrocédé gratuitement au Conseil Général qui financera la construction.

La première réunion de lancement s'est déroulée le 10 janvier 2013 en présence du Vice-Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), du conseiller général et du maire de Garlin, de l'architecte, des entreprises et des pompiers professionnels et locaux.

Le bâtiment sera livré en août 2013, après 7 mois de travaux.

La participation de Garlin est de 13 115 € payable en 2 fois (en 2012 et en 2013).



P.L.U.

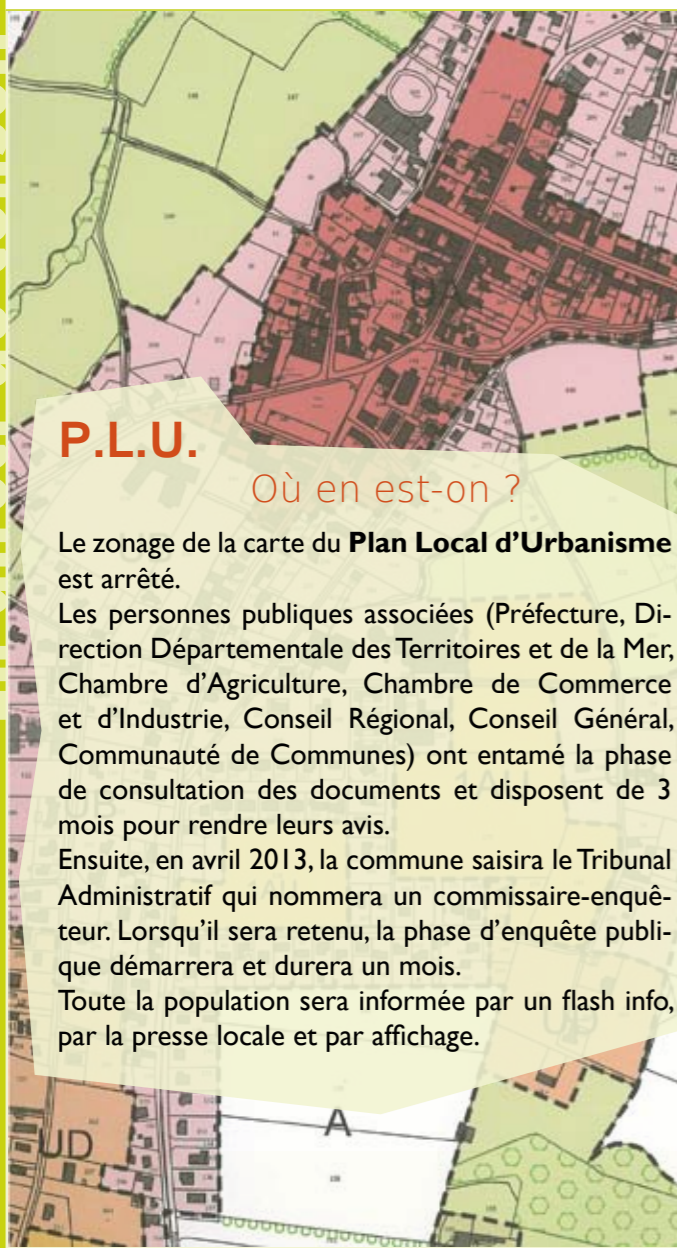
Où en est-on ?

Le zonage de la carte du **Plan Local d'Urbanisme** est arrêté.

Les personnes publiques associées (Préfecture, Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie, Conseil Régional, Conseil Général, Communauté de Communes) ont entamé la phase de consultation des documents et disposent de 3 mois pour rendre leurs avis.

Ensuite, en avril 2013, la commune saisira le Tribunal Administratif qui nommera un commissaire-enquêteur. Lorsqu'il sera retenu, la phase d'enquête publique démarrera et durera un mois.

Toute la population sera informée par un flash info, par la presse locale et par affichage.



PIÉTONS, VÉLOS, VOITURES

Les outils d'une cohabitation citoyenne et responsable

La commission voirie aidée des services du département (DAEE) et de l'état (DDTM) a lancé une réflexion sur l'utilisation de ces outils de régulation et de sécurisation de l'espace dédié à la circulation sur la commune et plus particulièrement sur le centre bourg.

VITESSE	DISTANCE D'ARRÊT	% DÉCÈS PIÉTONS PERCUTÉS PAR AUTOS
70 km/h	51 m	100 %
50 km/h	28 m	80 %
30 km/h	13 m	10 %
20 km/h	8 m	0

Si l'adaptation de la vitesse en fonction des utilisateurs (voitures, vélos, piétons,...), de l'environnement (visibilité, largeur,...), paraît une évidence, (en réduisant la vitesse on limite à la fois l'occurrence et les conséquences du risque d'accident), sa réduction réglementaire n'est que peu efficace si elle ne s'accompagne pas d'un aménagement de l'espace de circulation et parfois de ses abords.

Il existe, en complément de la limitation à 50 km/h en agglomération, trois outils identifiés dans le code de la route pour répondre à ces besoins de sécurité et cohabitation apaisée des divers usagers.

La zone 30

Comme pour les voiries à 50 km/h, aucun mode de transport n'est exclu, mais la réduction à 30 km/h permet, de rendre compatible la traversée des piétons dans de bonnes conditions de sécurité tout le long de la rue. Les cyclistes et les modes motorisés se partagent la chaussée sans nécessiter de ségrégation avec des voies dédiées. Enfin il est possible, et même recommandé, d'autoriser le double sens cyclable dans les rues à sens uniques (sauf cas particuliers remettant en cause la sécurité).



La zone de rencontre

Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, (sauf exception guidée par les impératifs de sécurité) L'objectif est la création d'un espace public où la vie locale est développée et prépondérante. Le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui. Il s'agit donc d'un partage de la voirie qui illustre le principe de prudence du plus fort (le véhicule) par rapport au plus vulnérable (le piéton). La faible vitesse des véhicules devrait faciliter également l'usage du vélo tout en favorisant la cohabitation des modes de déplacement.



La zone piétonne

Seuls les véhicules motorisés nécessaires à la desserte interne de la zone peuvent circuler dans les aires piétonnes. Les véhicules doivent circuler à l'allure du pas, soit aux alentours de 6 km/h. Les cyclistes peuvent également circuler dans les aires piétonnes à condition de respecter cette vitesse et de ne pas gêner les piétons. Ceux-ci sont prioritaires sur tous les véhicules qui, par conséquent, doivent adapter leur comportement à celui des piétons.



Quelles applications dans notre commune ?

Une zone 30 et des zones rencontre sont envisagées dont les contours précis restent à définir. (Nous n'avons pas identifié de zones justifiant la qualification de zone piétonne).

L'aménagement des abords du collège afin de sécuriser l'usage des transports scolaires étant apparu comme une priorité relativement urgente, sera le précurseur de mesures de circulation futures qui découleront de cette réflexion à laquelle la population sera invitée à participer.



Aides aux tiers publics

Une nouvelle politique départementale de développement dynamique et solidaire

Les aides départementales prendront désormais en compte la diversité des territoires, leurs ressources et leurs besoins. Il faudra penser et agir de manière collective, avec les communes et à l'échelle intercommunale. Le contrat stipule que toutes les aides attribuées par le Conseil Général concerneront des projets d'investissements publics qui devront intégrer deux aspects de l'Agenda 21, la performance énergétique et l'accessibilité pour tous.

Quel périmètre pour Garlin ?

Les limites géographiques de l'intercommunalité, c'est-à-dire le canton de Garlin

Quelle durée ?

4 années : 2013 – 2014 – 2015 – 2016

Quel budget ?

2 952 337 € pour l'ensemble des 19 communes de la Communauté de Communes, avec établissement d'un bilan financier annuel.

Ces orientations seront déclinées en 3 axes :

1

Soutenir les projets de territoire garants de solidarité :

- Accompagner la prise en charge des personnes âgées et handicapées, l'accueil de la petite enfance, les actions en faveur des jeunes et des publics vulnérables.
- Soutenir l'accessibilité des services publics de proximité.
- Aider à la rénovation et à la création de groupes scolaires primaires.
- Favoriser l'émergence et la consolidation du développement culturel.
- Améliorer l'offre sportive par la dotation ou la réhabilitation des équipements.

2

Renforcer l'attractivité des territoires :

- Consolider, développer, soutenir la filière économique.
- Soutenir l'économie du tourisme.
- Prioriser la construction de logements à loyers modérés.
- Valoriser l'environnement et protéger les patrimoines naturels et culturels.

3

Assurer une gestion durable de l'espace :

- Inciter les communes à une gestion rationnelle et raisonnée de l'espace. (renforcement des centralités, maîtrise du foncier, renouvellement du bâti existant, aménagement de lieux favorisant le lien social).
- Favoriser la mobilité pour tous (co-voiturage, transports collectifs, déplacements doux).
- Accompagner la réflexion sur la gestion des voiries, des réseaux, des ressources naturelles et des énergies renouvelables.

La première conférence de territoire animée par le Conseil Général s'est déroulée à Garlin, le 17 janvier 2013.

Elle a permis de dresser un portrait de notre canton : état des lieux, atouts et faiblesses, enjeux prioritaires, dans tous les domaines.

Les prochaines étapes permettront de lister les priorités de notre communauté de communes, de nos communes et de nos syndicats, car l'enveloppe allouée ne sera pas en adéquation avec les nombreux projets des uns et des autres.

Mutuelles des personnels

Tous les fonctionnaires territoriaux peuvent bénéficier, s'ils le souhaitent, d'une couverture sociale complémentaire pour la Santé et la Prévoyance. Depuis le 1^{er} janvier 2013, une loi européenne spécifie que les collectivités ne peuvent plus apporter leur concours financier, si les mutuelles ne sont pas labellisées.

La protection Santé retenue n'est pas labellisée, bien que les prestations offertes soient plus intéressantes que les contrats labellisés. Cependant, si à titre individuel un agent souhaite contracter une assurance labellisée, les collectivités aideront.

Pour la Prévoyance (complément des indemnités de salaires), le contrat labellisé choisi par les agents permet aux collectivités d'apporter une aide. Les 3 employeurs : la commune de Garlin, le CCAS, la communauté de communes ont convenu de soutenir tous les personnels, quel que soit leur statut. Ils verseront une contribution inversement proportionnelle à la valeur de l'indice pour la cotisation individuelle réglée par chacun.

Grand Pau

Le 17 février 2011, par délibération et à la majorité, le conseil de la communauté de communes de Garlin décidait d'intégrer le pays du Grand Pau qui existe depuis 2002. En février 2012, les délégués du Grand Pau ont délibéré, et à l'unanimité, ont accepté d'élargir le territoire à la communauté de communes de Garlin.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale a voté l'intégration le 6 septembre 2012.

L'arrêté préfectoral du 11 décembre 2012 a formalisé les décisions précédentes. Désormais, la Communauté de Communes compose ce nouveau territoire. Les représentants des autres communautés de communes accueillent 3 membres titulaires (Charles Pélanne, Jean-Jacques Cérisère et Jean Guiraut), ainsi que 3 suppléants (Pierre Lacoste, Cathy Courrèges et Laurent Teulère-Maynat).

Nous aurons à travailler sur un schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui est en phase d'élaboration depuis 2008 et qui devrait être terminé en 2014.

En 2017, la loi imposera à chaque territoire de se retrouver dans un périmètre de SCOT approuvé.

Les communautés de communes du Grand Pau sont : Luy de Béarn - Arzacq - Garlin - Thèze - Miey de Béarn - Luy Gabas Souye Lès - Gave et Coteaux - Pau Pyrénées - Ousse Gabas - Gardères - Luquet - Séron.

Démarche Santé et Sécurité au Travail

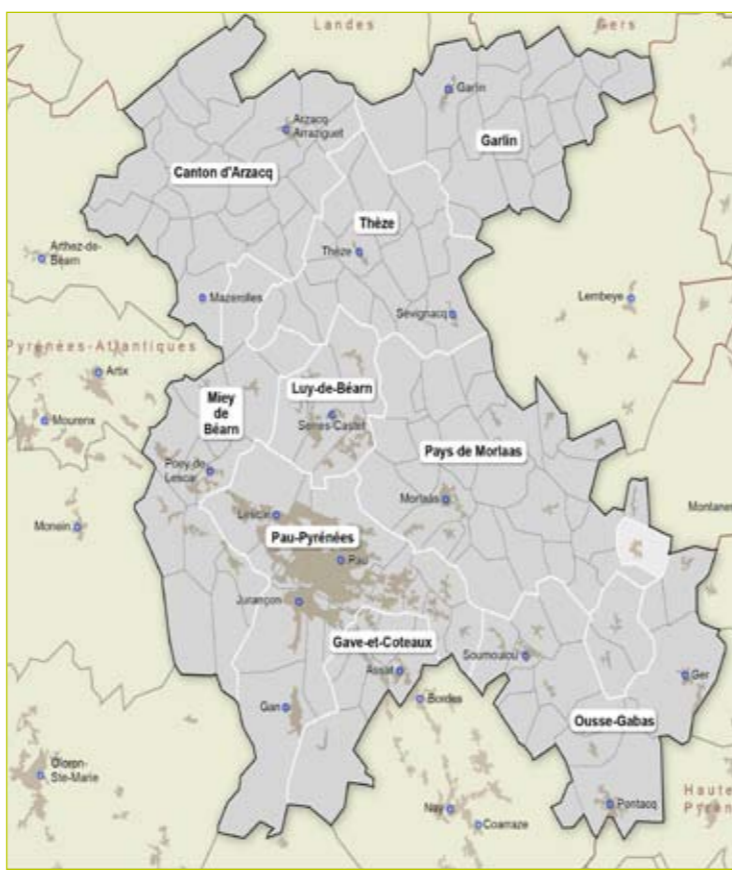
Un ingénieur spécialisé du Centre de Gestion s'est déplacé à Garlin pour rencontrer les agents administratifs et techniques.

Pourquoi ? Pour évaluer les risques professionnels et identifier les dangers auxquels sont exposés les agents.

À quoi ça sert ? À mettre en œuvre des actions de prévention pour éliminer les risques et améliorer les conditions de travail.

Comment vérifier ? En élaborant un document qui consigne les risques et définit les plans d'actions.

Qui le rédige ? La personne compétente désignée le rédige sous la responsabilité de l'autorité territoriale.



La médiathèque de Garlin est un des rares lieux d'accès gratuit à la culture, à l'information, à la formation et aux loisirs en milieu rural.

L'équipe de la médiathèque est heureuse de vous accueillir les mercredi, vendredi après-midi et samedi matin, pour du prêt de livres et de CD, du conseil, des échanges et des animations.

Nous continuons de nous former et de travailler, dans le but de toujours vous offrir un service public de qualité.

Vous retrouverez également vos bibliothécaires préférés pour des lectures :

- Le **samedi 9 février à 11h**, avec des lectures sur le thème de la peur pour les 3-6 ans, dans le cadre de la semaine départementale des familles.
- Le **dimanche 17 février à 17h**, avec des lectures de contes africains, au cinéma de Garlin (public adultes), avant la projection du film « La pirogue ».



Cette année, la médiathèque de Garlin vous proposera régulièrement, en plus de son offre documentaire (livres, CD, livres lus, magazines, Internet) et de ses services (réservations, conseils, renseignements),

UNE NOUVELLE HEURE DU CONTE à venir partager en famille.

L'AVANT-DERNIER SAMEDI DE CHAQUE MOIS, à partir de mars 2013,

vous aurez le plaisir de **découvrir gratuitement des artistes et compagnies variées et de qualité alliant musique et mots :**

Mômes en zique (Toulouse),

Les petites histoires d'Alice (Monein),

La dame de pique (Monein),

Les nez-bulleuses (Madiran)...



Les petites histoires d'Alice



À très bientôt !

Médiathèque de Garlin - Place Henri Sibor - 05.59.21.42.25

Forum des Métiers 2013

des représentants des secteurs d'activités les plus divers, enseignants et parents d'élèves, élus et collectivités locales accompagnent les collégiens dans leur orientation professionnelle



Le Forum des Métiers organisé cette année à Garlin le **12 avril 2013**, à la salle polyvalente, est proposé depuis plusieurs années, à tour de rôle sur Garlin, Arzacq et Lembeye. C'est une opportunité offerte aux collégiens de 4^{ème} et de 3^{ème}, de rencontrer des professionnels, de s'informer et d'échanger avec eux, sur le quotidien de leur métier, sur les différents niveaux de qualification possibles, sur leur parcours personnel.

Objectif nouveau et complémentaire pour cette édition, nous avons décidé de contribuer à la promotion des activités présentes sur notre territoire et à la reconnaissance de son dynamisme économique.

Ouverture pour les 3 collèges de 9h00-16h00 (visites réparties sur toute la journée).

Réception pour les officiels et les médias de 12h30 à 13h00.

Visite des stands et tables rondes ouvertes aux parents d'élèves et au public : de 16h00 - 17h30.

Un travail réalisé en amont au sein de chaque collège a permis de préparer les jeunes à la visite du forum, en réfléchissant aux questions à poser et en identifiant les métiers qu'ils souhaitent découvrir.

Cette manifestation est organisée avec le soutien des Communautés de communes de Garlin, d'Arzacq et de Lembeye, les associations de parents d'élèves des cantons concernés et les associations locales ayant une action d'accompagnement auprès des professionnels du commerce, de l'artisanat et des activités de service. La mission Insertion Emploi Béarn Adour (I.E.B.A.) apporte son concours à l'organisation du forum et à l'accueil des visiteurs.

La coordination de la manifestation est assurée par Jean-Claude Tucoulou de l'association Préparation et Soutien aux Métiers de l'Artisanat (P.S.M.A.), qui anime le Comité d'organisation regroupant les différents partenaires, et la logistique est prise en charge par la Mairie de Garlin et ses services techniques, en collaboration avec ceux de la Communauté des communes.

Civilité

Des conteneurs encombrant parfois les trottoirs, gênant le passage des piétons et des poussettes en dehors des jours de collectes. Nous vous serions reconnaissants de ne les sortir que le lundi puis le mardi par quinzaine.

Culte

Bienvenue à Monsieur l'Abbé Eric Journu qui devient curé de la paroisse de Garlin. Il fera équipe avec l'abbé auxiliaire César Malangu.

Collectes de sang 2013

Les dons du sang sur Garlin seront collectés les vendredis 1er mars, 7 juin, 9 août et 22 novembre, à la salle paroissiale, à partir de 16h00.

LE LOMBRICOMPOSTAGE

la solution d'appartement pour réduire ses déchets

Le principe d'un lombricomposteur est de reproduire ce qui se passe dans la nature sur les premiers centimètres du sol (couche d'humus). Le ver de terre digère les déchets et les transforme en humus ou lombricompost. Un ver mange l'équivalent de la moitié de son poids par jour.

Toute personne résidant dans un appartement peut obtenir un lombricomposteur.

Il suffit de contacter le S.I.E.C.T.O.M. au 05 59 04 89 26.

PERMANENCES

• La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) qui instruit, au nom de l'Etat, tous les dossiers d'urbanisme, tient une permanence décentralisée à Garlin le **premier jeudi de chaque mois, de 14h à 17h**, dans les locaux de la Communauté de Communes. Pour tous renseignements souhaités, il suffit de contacter la mairie de Garlin qui prendra rendez-vous avec les fonctionnaires dépêchés et vous accompagnera.

• Le député David Habib ou son suppléant David Duizidou assure une permanence **de 10h15 à 11h15, le quatrième samedi** de chaque mois, à la mairie de Garlin.



à l'écoute des familles

Les Journées Départementales des Familles

Du **1^{er} au 9 février 2013** se déroulent les Journées Départementales des Familles organisées par la Caisse d'Allocation Familiale de Pau, sur le **thème de la Peur**.

Helen Van Pevenage et Jean-Claude Tucoulou ont assuré la coordination des acteurs impliqués dans notre

commune. De nombreux partenaires se sont mobilisés sur les cantons d'Arzacq, de Garlin et de Thèze - l'association A.Ga.The, les associations Familles rurales du territoire, Ciné Garlin, les Bibliothèques d'Arzacq, de Mazerolles et de Thèze, la Médiathèque de Garlin, plusieurs écoles et collèges - mettant en action leurs compétences, afin d'offrir aux familles des temps de rencontre avec comme temps forts :

- un **ciné-débat** avec l'intervention du **sociologue Kassem Khaldi**
- un **bus de la famille** qui déambulera sur le territoire pour réunir le public qui assistera à un **Ciné-goûter à Garlin**
- une **initiation au cirque** avec **Cirqu'enbul à Louvigny**
- des **lectures théâtralisées ou contées** dans les **Bibliothèques d'Arzacq et de Thèze et à la Médiathèque de Garlin**.

Par ailleurs, les écoles maternelles, élémentaires et les collèges participeront à un concours de dessins. Les œuvres des élèves seront exposées dans les Bibliothèques d'Arzacq et de Thèze et à la Médiathèque de Garlin, à partir du 28 janvier. Un jury désignera et récompensera les meilleurs dessins, le samedi 9 février.

Marché de Noël

Pour la deuxième année consécutive, l'Association des Parents d'Elèves a été ravie de proposer son Marché de Noël. Nous avons bénéficié d'une météo clémente et du concours d'artisans et d'artistes de qualité et toujours plus nombreux.

L'investissement de l'équipe municipale, du comité des fêtes, des parents et bénévoles nous a permis d'organiser au Parc un divertissement convivial et chaleureux.

La Ludothèque A.GA.THE et l'association Larbyland ont animé ces deux demi-journées. Mais la star du marché était bien évidemment le Père Noël qui nous a fait l'honneur de sa présence durant tout le marché.

Le bureau, satisfait du résultat, remercie tous les bénévoles et le public venu en nombre et continue de se motiver tout au long de l'année pour récolter des fonds qui agrémenteront la vie scolaire de nos enfants.



Opération Urbaine Collective (O.U.C.)

En partenariat avec la commune de Garlin, la communauté de communes a lancé, depuis 2012, l'opération O.U.C. de soutien au commerce et à l'artisanat sur l'ensemble du canton.

L'étude engagée définira un programme d'actions début 2013. Il sera déposé auprès du ministère du commerce pour une instruction qui durera 1 an à peu près.

Dans l'hypothèse d'une validation ministérielle, la phase active pourrait commencer en 2014. Elle permettra d'apporter des aides aux projets individuels des entreprises (investissements, formation) ou collectifs (animation, signalétique). Pour Garlin, l'association A.C.S.E. et le conseil municipal oeuvreront ensemble pour déterminer les zones de polarités commerciales et réfléchir sur les connexions, la signalétique, le marché,

Artisans Commerçants et Services du Canton de Garlin (A.C.S.E.)

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres de l'association « Artisans Commerçants et Services du Canton de Garlin » ont souhaité récompenser leurs fidèles clients en organisant du 17 au 31 décembre une tombola dotée de nombreux lots.

Les plus jeunes n'étaient pas oubliés puisqu'un concours de dessins et de tags permettait aux artistes de gagner des jouets, jeux, places de cinéma et un lecteur MP 3.

Une très bonne mobilisation des commerçants, quasiment tous impliqués, a permis à la tombola d'être particulièrement appréciée par les clients, qui ont participé en nombre.

La remise des prix a eu lieu le samedi 12 janvier au siège du rugby. Outre de nombreux bons d'achat offerts par les commerçants participants, venus récompenser des clients issus de tous les villages autour de Garlin, la tablette tactile Samsung Galaxy Tab 2 a été remise à Delphine Larqué de Claracq.

À la suite de la remise des lots gagnants, commerçants, artisans et élus ont dégusté la galette des Rois agrémentée de quelques verres de bon vin blanc de notre région.

Un repas partagé par les artisans et commerçants a permis de clore dans la bonne humeur et la convivialité cette animation en tous points réussie qui devrait en appeler d'autres.

La soupe à l'école

Vendredi 30 novembre, les parents d'élèves de l'école maternelle ont été invités à déguster des soupes à l'école. Les élèves ont travaillé tout le mois de novembre sur le thème des soupes. Puis ils ont rédigé une invitation à l'attention de leurs parents, pour qu'ils découvrent leurs recettes. Soupes de légumes, veloutés de courgettes, de citrouilles, de poireaux et de châtaignes ont ravi les papilles des invités.

Un grand merci aux parents pour leur participation.



Télécanthon 2012

L'organisation de la 21^{ème} édition 2012 du Télécanthon de Garlin a été coordonnée sur le canton par **Eliane Brozou** qui a accepté de poursuivre la mission assurée par Pierre Lamarche durant 20 années.

Les animations du samedi 8 décembre 2012 ont connu un succès prévisible grâce à la mobilisation des correspondants des villages, la participation des sapeurs-pompiers et des acteurs du canton. Les habitants et personnes de passage ont pu participer aux animations proposées, effectuer les dons sur les lieux des manifestations et lors du passage des vélos dans chaque commune :

Le tour cycliste (6 participants) reliait les villages du canton. Les bénévoles de l'A.R.A.S.C.L.E.T. et la Boulangerie Pâtisserie Rozès de Garlin ont offert le café et les viennoiseries au départ de la course. Le point dons tenu par l'A.R.A.S.C.L.E.T. l'après-midi proposait au public une initiation aux quilles de six et une exposition de quilles de neuf.

Le lavage des voitures sur le parking d'Intermarché avec les jeunes sapeurs-pompiers encadrés par leurs aînés et la vente d'objets pour Noël et de gâteaux à la Maison de retraite (E.H.P.A.D.) ont connu un bon succès. D'autres animations ont été proposées sur les villages du canton :

- à Saint-Jean-Poudge : la marche organisée par Tour'hist, la tenue de l'exposition-vente d'œuvres d'art avec des étudiants des Beaux-Arts de Pau, en hommage au peintre béarnais, Francis Haudebat, généreux donateur, ventes de l'atelier Peinture sur soie de Vialer et du bric-à-brac.

- à Castetpugon : une audition de la chorale de l'Ecole de Musique de Garlin. 90 convives ont participé au repas qui a clôturé l'édition 2012 du Télécanthon.



BILAN

Total des dons : **4 801,00 €** (dont 545,00 € au point dons de la salle polyvalente de Garlin).

Total recettes : **2 747,60 €** (dont 1 117,10 € pour le lavage des voitures et 233,50 € à l'E.H.P.A.D.).

Un peu d'histoire

3 février 1867

En date du 14 janvier 1867, le Préfet écrit au Conseil Municipal : « En raison de la position peu aisée des gendarmes et des services qu'ils rendent au pays, je demande que leurs enfants puissent jouir à partir de cette année de la gratuité de l'instruction dans les écoles primaires communales ».

Le Conseil à l'unanimité accepte que, Hélène, Marie et Ernestine Tarret, Emile et Marie Lavinière et Léontine Queriaux puissent bénéficier de cette dérogation pour l'année 1867 et suivantes.

24 septembre 1871

Par suite de malfaçon des chéneaux et de la flèche de l'église, le sieur Bournac, entrepreneur est sommé de cimenter tous les joints extérieurs, les pierres détériorées. Il réparera et soudera soigneusement tout le zinc et tous les parcours des canaux de telle façon qu'après les réparations, l'eau ne pénètre plus dans les murs.

Le Conseil Municipal exige une semaine de pluie continue pour pouvoir s'assurer de l'efficacité des travaux sur la flèche et les chéneaux.

2014 : début des quatre années dévolues au centenaire de la grande guerre

L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et la Mission nationale du centenaire proposeront dans ce cadre des expositions de documents et d'objets se rapportant à cette période.

L'association cantonale des ACPG - CATM - TOE - ME et Veuves (Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, des Territoires d'Opérations Extérieures, Missions Extérieures, les OPEX et Veuves de combattants) se mobilise à cette occasion, consciente de l'héritage moral reçu des anciens de 14-18. Nous serons disponibles de 2014 à 2018, pour intervenir dans cette commémoration et

participerons à la collecte d'archives publiques et privées sur la période de 1914 à 1918. Nous demandons aux Garlinois et habitants du canton qui possèderaient des documents, tels que carnets de guerre, livres militaires, correspondance avec des poilus, photographies, journaux, des pièces d'uniformes, des armes, de petits objets fabriqués dans les tranchées, de nous contacter. Les objets qui nous seront prêtés resteront la propriété de ceux qui nous les confieront et seront restitués après avoir été exposés.

Contact : Francis Serres 05 59 04 92 61 / 06 16 26 83 45

Courriel : serres.francis@neuf.fr

Un partenariat gagnant-gagnant entre Ecole de musique et Collège

« Devant nous accommoder d'un espace restreint dans les locaux d'une école de musique qui s'agrandit en pratiquants et face aux contraintes horaires des professeurs et élèves musiciens, l'idée de s'ouvrir vers le milieu scolaire et le collège a vite émergé au sein du bureau de l'A.I.E.M. » relate François Delage le président de la dynamique Association Intercommunale d'Enseignement Musical de Garlin.

Déjà affranchi d'un partenariat avec les institutions départementale, cantonale et municipale pour l'occupation des locaux par une classe élémentaire, Ahmed Messaoudi, principal du collège Joseph Peyré, entend avec une bienveillance toute pédagogique la partition des musiciens locaux. « Nous défendons l'idée que le collège est un lieu de vie inscrit dans le territoire et la dynamique locale. Y faire entrer les cours de l'école de musique et les diverses sonorités des instruments musicaux fait aussi partie des ouvertures culturelles que nous souhaitons proposer aux élèves qui nous sont confiés » avance Ahmed Messaoudi.

Réciprocité des services

Une démarche dans laquelle les deux partenaires accordent parfaitement leurs desseins et trouvent leurs comptes comme l'avoue François. « On pense effectivement que les séances dans les locaux du collège peuvent donner envie à d'autres jeunes de s'essayer à la pratique personnelle d'un instrument ».

Cette initiative volontaire de la base, spontanément relayée par le maire Jean-Jacques Cérésère et Charles Pélanne, conseiller général et président de la communauté de communes, trouve naturellement un cinquième partenaire auprès du conseil général, gestionnaire des bâtiments.

Au-delà de la mise à disposition de la salle de musique le samedi matin, mais également en semaine dans les créneaux libres, ce partenariat s'étend aussi dans la réciprocité de l'utilisation des matériels. « La salle de musique est dotée d'équipements qui intéressent bien évidemment nos professeurs dans leur enseignement mais que nous ne pouvions pas leur proposer » souligne le président de l'A.I.E.M.. En contrepartie, des achats pour le nouveau collectif sont prévus dans le prochain budget de l'A.I.E.M.

« Un projet qui ferait grand plaisir à Jeannot Ducos et Gérard Hourugou, chevilles ouvrières de l'école de musique et de l'Harmonie Garlinoise, qui ont toujours eu la volonté d'ouvrir la musique aux jeunes » note Jean-Claude Tucoulou de l'école de musique.



3 générations de pompiers

Sur la place de la Liberté, 3 générations de pompiers se retrouvaient pour la cérémonie annuelle de la Sainte Barbe. Impeccablement alignés et casques étincelants, sous le discret soleil matinal de ce 15 décembre, les pompiers volontaires en exercice présentaient les armes. Face à eux, la première promotion de jeunes écoliers sapeurs-pompiers, était tout aussi parfaitement rangée. Et entre les deux, les anciens de la compagnie qui, comme chaque année, se font un plaisir de participer à la commémoration.

Accompagné du maire Jean-Jacques Cérésère, du conseiller général Charles Pélanne et en présence des représentants départementaux des pompiers, de l'adjutant Jean-Luc Debaud de la brigade de gendarmerie de Garlin, le lieutenant Didier Piarrou, chef de centre, donnait son caractère officiel à la célébration en déposant une gerbe de fleurs au monument aux morts.



Pompiers d'aujourd'hui, anciens pompiers et pompiers de demain côte à côte pour célébrer la Sainte Barbe

Bilan des activités 2012

Au cours de l'année écoulée, les pompiers locaux ont procédé à 300 interventions : 180 secours aux personnes, 49 accidents de circulation, 40 incendies et 30 divers.

Au chapitre des promotions de grade, sont distingués Anthony Ayé, Christophe Reinhart, Patrick Salabaraàs, Francis Ramon ; Stella Pierru recevant, pour sa part, la médaille de ses 20 années de service.

La vie du collège

Les collégiens démontrent qu'ils ont les pieds sur terre, mais aussi parfois la tête en l'air !

De belles performances en cross UNSS

Les élèves du Collège Joseph Peyré ont participé au cross départemental, le 5 décembre 2012 à Mourenx, et ils ne se sont pas laissés impressionner par le niveau très élevé de la compétition. Certains ont su se mêler aux meilleurs, car les résultats sont là et ils ont été à la hauteur de leurs engagements.

Le cross du collège qui a eu lieu le vendredi 19 octobre 2012 à Garlin a permis de sélectionner 4 équipes pour le cross de district. Trois d'entre elles, emmenées par Stéphane Puyo et Michel Fumat, sont donc parvenues à se qualifier pour le cross départemental. Des participants qui ont su, à leur niveau, non seulement concourir mais aussi faire preuve d'abnégation dans l'effort, par des conditions météorologiques difficiles. Ils ont affronté le froid et la pluie et 4 élèves se

sont qualifiés pour le cross académique qui s'est déroulé le 15 décembre à Tarnos (40). Ils se sont aussi très bien défendus. Félicitations à tous et à toutes pour leur participation, leur courage et leur investissement.

La période des cross étant désormais terminée, les élèves inscrits à l'association sportive du collège ont la possibilité de pratiquer le rugby, le handball, les sports de raquette et d'autres activités selon les périodes de l'année. Les finales de district des sports collectifs auxquelles le collège de Garlin participe se déroulent en ce moment.



Un ballon pour l'école

Le projet « Un ballon pour l'école » est le fruit de la collaboration entre le C.N.E.S. (Centre National d'Études Spatiales), Planète Sciences et les élèves de 3^{ème} du Collège Joseph Peyré, accompagnés par leur professeur de technologie Thierry Sarthe.

Ce projet consiste à construire deux nacelles accrochées à un ballon gonflé à l'hélium et à y placer des capteurs qui permettront de mesurer différentes grandeurs physiques lors de la montée du ballon-sonde jusqu'aux hautes couches stratosphériques. Les principales expériences de mesures physiques placées dans la nacelle sont les mesures de température, de pression, d'hygrométrie, d'altitude et de luminosité.

À cela s'ajoutent des prises de vues et vidéos réalisées à l'aide d'un ou plusieurs appareils photo et de caméscopes numériques embarqués. Ces équipements seront disposés dans la nacelle inférieure qui sera larguée quelques minutes seulement après le décollage. Tandis que l'autre nacelle, accrochée au ballon, poursuivra sa montée. Le ballon s'élèvera jusqu'à près de 30 km d'altitude, l'enveloppe éclatera, puis commencera à descendre, freinée par le parachute. L'ensemble de la chaîne de vol (ballon, l'hélium, déflecteurs radar, parachutes, émetteur) est fourni par le Planète Science.

Entre janvier et mai 2013, les élèves devront mettre en pratique les connaissances nouvellement acquises, en concevant et en réalisant leurs propres expériences dans les domaines de la mécanique et de l'électronique. Lors de la montée et de la descente, les capteurs communiqueront les mesures par l'intermédiaire de l'émetteur en liaison constante avec le sol (mesures en temps réel) et permettront d'étudier les différentes grandeurs physiques.

Le lâcher est prévu fin mai, au C.N.E.S. à Aire sur Adour.

Blog : <http://ballonsondegarlin.blogspot.fr/>

Contes Africains

Des contes africains ont été écrits et illustrés par les élèves de CE2, CM1 et de 6^{ème} des écoles et du collège de Garlin.

Les élèves ont participé avec brio à ce projet monté et coordonné par Céline Mondesir, Camille Frouté, Sandrine Landi, Élisabeth Pages, Monique Lacoustille et Régis Daniel, une équipe d'enseignants motivés qui se sont très fortement impliqués.

Aujourd'hui un recueil a été édité et est consultable au CDI.

Vous pouvez également vous le procurer au prix coûtant de 14,95€ sur le site :

www.thebookedition.com/eleves-de-garlin-contes-africains-p-89517.html.

Enfin, ces contes seront lus à haute voix, conformément à la tradition africaine, devant l'ensemble des élèves à la Médiathèque de Garlin.



nos rendez-vous...

	février	mars	avril	mai
1	V	V Audition « Débutants » AIEM Don du sang	L	M
2	S	S	M	J
3	D	D	M	V
4	L	L	J	S
5	M	M	V	D
6	M Ciné Gouter Ciné Garlin : Le jour des Corneilles	M	S Concert Harmonie Garlinoise	L
7	J	J	D	M Collecte tri sélectif
8	V	V	L	M Marché
9	S Lectures Médiathèque	S	M Collecte tri sélectif	J
10	D	D	M Marché	V
11	L	L	J	S
12	M Collecte tri sélectif	M Collecte tri sélectif	V Forum des Métiers	D
13	M Marché	M Marché	S	L
14	J	J	D	M
15	V	V	L	M
16	S Carnaval des parents d'élèves Soirée mexicaine de la Peña	S	M	J
17	D Ciné Contes Ciné Garlin : La Pirogue	D	M	V
18	L Bilan 2012 SMT Lembeye Garlin	L	J	S
19	M	M	V	D
20	M	M	S	L
21	J	J Concert Cultur'Amérique Ciné Garlin	D Novillada de Printemps	M Collecte tri sélectif
22	V	V	L	M Marché
23	S	S	M Collecte tri sélectif	J
24	D	D	M Marché	V
25	L	L	J	S
26	M Collecte tri sélectif Conférence Collège	M Collecte tri sélectif	V Les flûtes font leur cirque avec l'AIEM	D
27	M Marché	M Marché	S	L
28	J Collège : Remise Prix Joseph Peyré	J Collégiens de Garlin au Salon EDUCADO à Pau	D	M
29		V Collégiens de Garlin au Salon EDUCADO à Pau	L	M « Echange des savoirs » au Collège
30		S Concert Harmonie Garlinoise	M	J
31		D		V

Retrouvez toute l'actualité complète et détaillée dans l'agenda et dans les pages Vie associative, sur le site [VilledeGarlin](http://villedegarlin.com).

Brèves

• Du 1er au 9 février :

AGATHE - Ciné Garlin – Médiathèque – Ecoles et Collège Joseph Peyré participent AUX JOURNÉES DÉPARTEMENTALES DES FAMILLES.

• COLLÈGE JOSEPH PEYRÉ :

Mardi 26 février à 18h, CONFÉRENCE DE MONSIEUR MARMONIER, Docteur en psychologie, Chargé de cours (sexualité adolescente et fonction parentale) à l'Université Victor Segalen Bordeaux II.

Dimanche 9 et lundi 10 juin au cinéma de Garlin, à partir de 20h30 : SPECTACLE ANNUEL DU COLLÈGE.

• COURSE LANDAISE FORMELLE : dimanche 23 juin.

• **CINÉ GARLIN : du 29 mai au 4 juin** votre cinéma fêtera ses 10 ans.